Dernier comité syndical sous la direction d'Éric Blot, directeur du Parc naturel régional des Alpilles

Le vendredi 27 septembre, le comité syndical du Parc naturel régional des Alpilles s'est tenu sous un format particulier pour plusieurs raisons. D'une part, Patrick de Carolis, maire d'Arles, 17e commune à rejoindre le Parc, était présent aux côtés de Jean Mangion, Président du Parc, et de Solange Ponchon, Conseillère régionale. D'autre part, cette réunion marquait la dernière séance délibérative dirigée par Éric Blot, directeur du Parc, qui s'apprête à prendre une retraite bien méritée dans quelques semaines.

Subventions en soutien à des projets stratégiques

Réunis à Eygalières, dans la salle Postiferi, les élus ont examiné principalement des demandes de subventions dans le cadre du contrat de Parc signé avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plusieurs projets d'investissement ont été approuvés, notamment des aménagements pour la préservation du lézard ocellé et des actions de défense de la forêt contre les incendies. D'autres dossiers concernent l'acquisition de matériel pédagogique et didactique pour la Maison du Parc afin de renforcer la qualité de l'accueil du public avec du matériel multimédia, des équipements pour les salles d'exposition et la création d'un centre de ressources.

Les élus ont également échangé sur l'avenir des bâtiments de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon, légués au Conservatoire du Littoral et gérés par le Parc. Le projet consiste à réhabiliter le mas d'habitation et ses annexes afin d'y organiser des activités en lien avec la réserve. Cela représenterait une belle opportunité pour faire découvrir au grand public ces zones humides exceptionnelles, situées aux portes d'Arles, notamment en y accueillant des séjours éducatifs pour les scolaires.

Un autre projet d'envergure pour les mois à venir est l'élaboration d'un plan de paysage intitulé « Se représenter les possibles paysages de demain pour se donner les moyens d'agir aujourd'hui », soutenu par des subventions de l'État et du Département des Bouches-du-Rhône. Les plans de paysage sont des outils précieux pour la prise de décision, permettant d'imaginer et de représenter concrètement l'évolution des paysages des Alpilles à 15 ou 20 ans.

A noter également lors de cette séance, la signature d'un accord avec la commune de Barbentane qui a sollicité le Parc des Alpilles, comme le prévoit la Charte, pour devenir commune associée du Parc naturel régional des Alpilles, et ainsi bénéficier de l'expertise du Parc dans de nombreux domaines, notamment la gestion des espaces naturels.

Opposition solidaire au projet de ligne THT

En fin de séance, Patrick de Carolis a pris la parole pour faire un compte rendu détaillé de la réunion qui s'était tenue le matin même à la Préfecture d'Arles, au sujet du tracé de moindre impact pour la future ligne Très Haute Tension (THT) entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer.

Le maire d'Arles a salué la solidarité des élus du Parc des Alpilles et de l'ensemble des territoires concernés face à ce projet. Il a souligné que l'implantation de cette ligne aérienne, survenue en quelques mois, allait à l'encontre des choix de développement économique du Pays d'Arles, qui mise depuis des décennies sur une agriculture de qualité et la préservation des patrimoines culturels, paysagers et naturels, piliers de son attractivité touristique.

Patrick de Carolis s'est félicité de l'annonce par le Préfet de la saisine de la Commission nationale du débat public, garantissant ainsi une concertation plus large sur ce projet aux impacts majeurs.